

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Votations fédérales du 07 mars 2010

L'Assemblée primaire est convoquée **le dimanche 07 mars 2010**, afin de se prononcer sur les objets suivants :

Votations fédérales :

- Arrêté fédéral du 25 septembre 2009 relatif à un **article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain**.
- Initiative populaire « Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (**Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux**) ».
- Modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (**Taux de conversion minimal**).

Le bureau de vote de la Commune d'Icogne sera ouvert **aux Abris**,

- **samedi 06 mars 2010, de 18.00 h. à 19.00 h.**
- **dimanche 07 mars 2010, de 10.00 h. à 11.00 h.**

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icogne, le 05 février 2010

L'Administration communale